

LA RONCE : BERCEAU DU CHÊNE

Le développement de la végétation spontanée passe par le développement d'espèces pionnières qui sont les premières à coloniser les espaces nus et ouverts à la lumière (ronces, prunelliers, genêts...).

Cette étape délicate et inesthétique, prémice de la succession écologique, est nécessaire à la bonne implantation de la future haie. Elle décompacte et enrichit le sol, protège les jeunes plants de la dent des cervidés et elle n'est que transitoire : en quelques années, les arbres et arbustes auront pris le dessus, c'est ce que l'on appelle le « processus de recrutement ».

Grâce à la taille, le cordon végétal prend la forme souhaitée...



JEUNE CHÊNE
DANS UN RONCIER

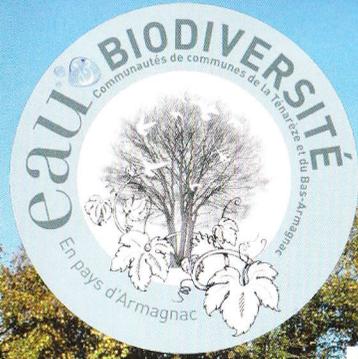
ALIGNEMENT DE VIEUX
CHÊNES

HAIE MOYENNE

HAIE BASSE

HAIE BASSE ET ALIGNE-
MENT D'ARBRES

Pour plus d'informations :
www.eau-et-biodiversite.fr
eau-et-biodiversite@hotmail.fr



La gestion raisonnée des bords de route

Cette démarche a pour objectif de mettre en place des techniques de gestion des bords de route qui favoriseront le développement d'une végétation spontanée. Elle permet l'installation d'un cordon végétal qui participe à la diminution des coûts d'entretien, à la préservation de la biodiversité et à la qualité des paysages, ainsi qu'à l'identité du territoire.

Cette végétation spontanée herbacée, arbustive ou arborée qui recolonise naturellement, est un précieux potentiel de bois, de biomasse et de biodiversité trop souvent sous-estimé. La nature est généreuse et la végétation qu'elle met à disposition « gratuitement » est à l'heure actuelle très peu valorisée et exploitée alors que son utilisation est des plus simples, des plus adaptées, et des moins coûteuses.

Grâce à ces nombreux avantages, c'est une technique que l'on peut développer à grande échelle, sur l'ensemble d'un territoire (bords de route, hauts de talus, bords de rivières, limites de champs...). Un développement raisonné et maîtrisé permet de ne pas remettre en cause la sécurité routière et les activités économiques (agricoles ou urbaines).

avec le soutien de



en partenariat avec





De nombreux atouts

- Au delà des objectifs visés, cette démarche présente de nombreux atouts qui sont autant d'arguments en sa faveur :
- Elle est **gratuite**, car elle ne coûte pas plus cher qu'un entretien classique, et permettra même à terme de faire des économies,
- Elle est **facile à mettre en oeuvre**, tant au niveau local qu'à très grande échelle,
- Elle joue un rôle dans la régulation des flux et l'**épuration de l'eau**,
- Elle permet la **production de biomasse** qui peut être valorisée en plaquettes pour un chauffage collectif ou en broyat (type BRF),
- Elle participe à enrichir et **conserver les sols**,
- Elle tempère les **excès climatiques**...
- ...elle permet de répondre simplement à un **très grand nombre d'enjeux**,

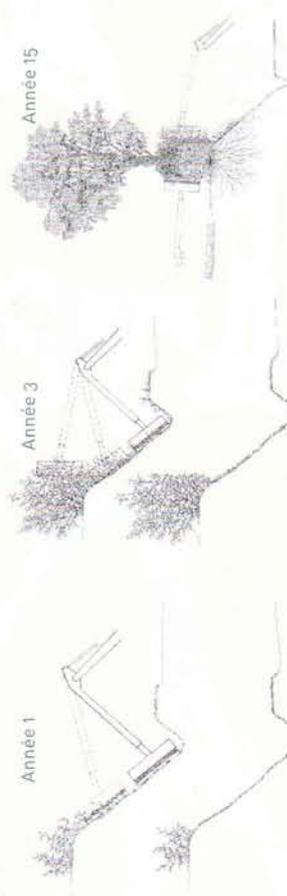
Des Objectifs multiples

- La gestion raisonnée des bords de route a pour but de répondre de façon transversale et simultanée à de nombreux enjeux :
- **Garantir la sécurité routière**, en limitant les coulées de boue et l'érosion des talus, en réduisant la durée d'intervention des chantiers mobiles lors de l'entretien annuel et en créant des repères visuels,
 - **Réaliser des économies**, en limitant le nombre de passages pour l'entretien annuel et en diminuant le nombre d'interventions pour des coulées de boue,
 - **Favoriser la biodiversité**, en restaurant les continuités écologiques adaptées au contexte local et en proposant une diversité dans les zones d'abris, de reproduction et de nourriture.
 - **Embellir les paysages et notre cadre de vie** en réintroduisant des formations végétales diverses (haies hautes, haies basses, alignements d'arbres...) de façon raisonnée et réfléchie afin de laisser une place à l'arbre là où il est indispensable,



Des techniques faciles à mettre en oeuvre

Par leur configuration, les routes présentent de nombreux atouts pour développer ces corridors de biodiversité : la largeur des accotements et en particulier les hauts de talus, sont des zones pertinentes pour l'installation de la végétation.



En mai : un premier passage pour faucher les accotements, sécuriser les carrefours et virages, et débroussailler les fossés
 En août : un second passage pour faucher les accotements, débroussailler entièrement les talus de remblai ainsi que les zones de sécurité, et un seul passage d'épaveuse du côté déblai pour conserver un cordon végétal (sauf dans les zones de sécurité)

Des avantages à toutes les échelles

- Pour la viabilité des territoires** : limite le coût d'entretien de la voirie et les risques liés à la présence de chantiers mobiles, diminue le coût de traitement de l'eau, respecte les politiques environnementales, améliore la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, développe des habitats favorables à la faune sauvage et au gibier, améliore la qualité paysage et son attractivité, permet un renouvellement du patrimoine...
- Pour la durabilité de l'agriculture** : favorise la biodiversité utile, permet une protection climatique des cultures ou élevages, peut être pris en compte dans la conditionnalité, diversifie la production, limite l'érosion...



- Zones arborées existantes
- Zones où le développement de la végétation spontanée est envisageable
- Alignement d'arbres
- Coulées de boue
- Agroforesterie
- Point de vue